



**Extrait du registre des délibérations  
Réunion du 18 octobre 2016**

L'an deux mille seize, le dix-huit octobre à dix-huit heures, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard Plus en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 21 septembre 2016.

**Etaient présents :**

Elu communautaire : M. Moreno BRIZZI  
Elue communautaire : Mme Lucie KOCEVAR  
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINÉ  
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

**Etait absente :**

Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

**N° 2016-17**

**OBJET : CONVENTION VILLE DE NILVANGE / LE GUEULARD PLUS  
RELATIVE AU REMBOURSEMENT DE LA CONSOMMATION D'EAU  
DU 1<sup>ER</sup> ETAGE DU GUEULARD PLUS**

Le Gueulard Plus a souscrit un abonnement auprès de la SEAFF pour ouvrir le seul compteur d'eau de tout le bâtiment. Un décompteur d'eau a été installé au 1<sup>er</sup> étage afin de pouvoir refacturer les consommations d'eau liées à cet étage dont la compétence est communale.

Aussi, il est proposé une convention relative au remboursement de la consommation d'eau de la Ville de Nilvange au 1<sup>er</sup> étage du Gueulard Plus.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le conseil d'administration après en avoir délibéré à l'unanimité

**APPROUVE** la convention relative au remboursement de la consommation d'eau du 1<sup>er</sup> étage par la Ville de Nilvange ;

**AUTORISE** la directrice à signer ladite convention et toutes les pièces y afférentes.

Membres élus : 5  
En activité : 5  
Membres présents : 4  
Membres ayant donné procuration : 0  
Membres absents excusés : 0  
Membres absents : 1

Pour copie conforme au registre,  
le compte rendu de cette délibération sera affiché à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard +)  
Hayange, le 19 Octobre 2016

Le Président,

Moreno BRIZZI

